

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 MAI 2018

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

Procurations : Philippe BERTRAND-DRIRA à Pascal PELINSKI
Béatrice BAURAIN De BERNARDO à Marie-José AMAH
Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON

Secrétaire de séance : Jean-Yves SAUSEY

Date convocation : 18 mai 2018

N°2018-043

Objet : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Bertrand KLING

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

Vu en commission Solidarités :

- Le 16 avril 2018, signature d'une convention d'un an avec l'ANCV pour l'organisation du séjour séniors du 24 au 28 septembre 2018 pour un montant de 900 €.
- Le 24 avril 2018, signature d'une convention RSA pour l'année 2018 avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Vu en commission Vie Locale, Culture, Sport, Associations :

- Le 26 mars 2018, signature d'un contrat avec la Cie Zaraband pour l'animation « orgue de Barbarie » de la Fête des Pains le 7 octobre 2018 pour un montant de 210 €.
- Le 26 mars 2018, signature d'un contrat avec Sonlight pour l'animation-présentation de la Fête des Pains le 7 octobre 2018 pour un montant de 448.32 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403395-20180524-2018_043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2018

Le Maire,

Bertrand KLING

